Chantez au Seigneur un chant nouveau

En cette année 2020, cela fait 25 ans que notre paroisse a reçu le statut officiel de paroisse. Raison de fêter, raison de rendre grâce. La réflexion de ce mois de septembre porte sur le chant, son rôle, ses formes d'expression. Elle n'est pas un enseignement, mais une réflexion qui tente de rassembler les diverses idées au sujet du chant liturgique, utilisé pour soutenir notre prière.

Au sein de l'Église Catholique, le chant a beaucoup évolué au cours des siècles. De nos jours, nous en trouvons les résultats : chant grégorien, chant contemporain, chant à l'unisson, chant polyphonique, chant de louange, chant de méditation ou de contemplation. Depuis le concile Vatican II, les instructions de l'Église demandent une plus grande participation: « Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré. » Sacrosanctum Concilium, No 30. Pourtant, cela ne signifie pas qu'à tout moment de la Messe, l'assemblée est obligée de chanter. Un beau morceau d'orgue soutient parfois mieux notre prière qu'une succession de chants pour remplir le temps de la Communion. Il convient de trouver un équilibre, qui permette à chaque fidèle de rencontrer le Seigneur dans une prière véritable. Cependant, à certains moments de la Messe, la participation de l'assemblée est essentielle. Ce sont entre autres les moments des acclamations.

Cela peut se faire par un chant commun : pensons ici à l'alleluia pour acclamer l'évangile. Toute l'assemblée participe, pour marquer un moment important de la Messe. Il en est de même pour d'autres moments importants de la Messe, comme le Sanctus, ou l'Agneau de Dieu. Depuis le Concile Vatican II, plusieurs compositeurs ont enrichi le répertoire, afin de permettre à l'assemblée de participer en chantant.

Cela peut aussi se faire dans un dialogue avec le prêtre. Ainsi, tous les dimanches, nous disons ou chantons :

Prêtre : le Seigneur soit avec vous

Tous : **et avec votre esprit**

Ce même genre de dialogue, nous le trouvons dans le psaume. Par notre refrain, nous répondons en quelque sorte au psalmiste, qui nous récite ou chante les versets.

Pour favoriser la participation de l'assemblée au chant, les instructions de Vatican II nous ont permis de passer du latin à la langue du peuple. Ce changement a demandé des traductions officielles. Au début, certaines variations sur ces textes sont apparues, que nous chantons encore parfois. Mais de plus en plus, nous sommes en train de revenir vers des versions plus conformes aux textes officiels. Ce souci d'authenticité, nous le retrouvons aussi dans a nouvelle traduction du Notre Père. Ces nouveaux textes demandent aussi de

nouvelles compositions, à moins que le nouveau texte correspond exactement à la phrase musicale du texte précédent.

Tout cela est temporairement chamboulé par le coronavirus. En France, l'assemblée peut chanter, car tous portent le masque. Mais je peux vous dire d'expérience que ce n'est pas évident de chanter et de bien respirer avec un masque. Ici aux Pays-Bas, les évêques ont suivi les recommandations sanitaires des autorités néerlandaises. Seul le chantre a le droit de chanter. Le mieux, c'est de le voir comme le carême : en attendant la fête de la Résurrection, nous ne chantons ni le gloria, ni l'alleluia. Ainsi, nous pourrons vivre la fin de cette pandémie comme une résurrection, et chanter la vie retrouvée par une action de grâce, et louer le Seigneur.

Cette période de carême par le coronavirus nous permet de réfléchir à la question s'il faut toujours tout chanter. On dit parfois, citant Saint Augustin, que chanter, c'est prier deux fois. En même temps, pas tout le monde aime chanter. Il convient aussi de laisser le temps à la prière personnelle, et de ne pas l'étouffer par un chant auquel nous sommes tous invités à participer. Nous avons de très bons musiciens à la paroisse qui, individuellement ou en groupe Hosanna, peuvent par leur mélodies, soutenir notre prière. Nous avons aussi deux chorales, ainsi qu'une équipe d'animatrices et animateurs, qui peuvent aider notre prière par un chant qui nous guide, sans pour autant exiger notre participation. En écoutant leur chant, nous pouvons nous unir intérieurement au chant, tout comme nous nous unissons aux prières dites par le prêtre. C'est un équilibre à trouver, chaque dimanche, quand l'assemblée aura de nouveau la possibilité de chanter ; car « l'action liturgique présente une forme plus noble lorsque les offices divins sont célébrés solennellement avec chant, que les ministres sacrés y interviennent et que le peuple y participe activement. » Sacrosanctum Concilium, No. 113.

Revenons au psaume. Pour nos Messes, le psaume a été choisi par l'Église, pour répondre à la première lecture. Les psaumes sont également chantés pendant la liturgie des heures. Les psaumes ne sont pas de simples prières. En effet, les psaumes se trouvent dans la Bible, et sont inspirés par l'Esprit Saint. Comme ils nous viennent des Juifs, ils ont été chantés par Jésus, par Marie, par les apôtres. Aussi, ils ont inspiré le chant des premiers chrétiens. Ainsi, comme le dit le catéchisme de l'Église catholique, le psautier est le livre où la parole de Dieu devient prière des hommes.

Le roi David a composé plusieurs psaumes, et il les chantait, accompagné de sa harpe. Comment le chanter dans nos églises, où la harpe n'est pas fréquemment disponible ?

Dans les monastères, les moines ou les religieuses se répondent en chantant, alternant les versets selon le groupe qui chante. C'est sur ce modèle qu'est basée la psalmodie : les versets ne sont pas chantés comme dans un chant, mais en quelque sorte lus sur la bonne note musicale. Le but est surtout de faire entendre le texte, et la mélodie, sobre, se met au service de ce texte. Voici un exemple, avec le psaume du dimanche 20 septembre prochain.

D'autres façons de chanter le psaume existent, comme la libre improvisation. Puisque cette improvisation se base sur une seule note, elle reste humble. On peut aussi chanter le texte du psaume sur une mélodie, comme un chant à refrain ou une hymne. Si tous connaissent le chant, cela peut créer un moment de communion spirituelle.

Voyons maintenant les autres chants de la Messe. Le chant d'entrée nous permet de rentrer dans la célébration. En unissant nos voix, nous signifions que nous formons une assemblée, celle du peuple de Dieu. Ce chant nous permet aussi de faire nôtre le thème de la célébration. Par exemple, quand il est question dans les lectures de la parole de Dieu, loi pour l'univers, cela peut déjà trouver un écho dans le chant d'entrée.

Pour certains, parler du thème de la Messe semble une hérésie. La célébration eucharistique, n'est-elle pas la prière d'action de grâce, où Jésus se donne à nous dans le pain consacré ? Alors, pourquoi parler de thème de la Messe ? C'est vrai que l'action de grâce, l'Eucharistie, est la première raison qui nous fait venir à l'église. Cependant, les lectures et les temps liturgiques nous font vivre autre chose, non pas à la place de l'Eucharistie, mais en même temps. A la Pentecôte, par exemple, nous célébrons la venue de l'Esprit Saint, qui marqua le début de l'annonce de la Bonne Nouvelle. Si l'action de grâce reste le sujet principal de la Messe, personne ne niera l'importance de l'Esprit Saint. C'est cela que j'appelle le thème de la Messe. De même, on célèbre le Saint Esprit pendant une Messe de confirmation.

Pendant l'offertoire, l'assemblée peut parfois accompagner les dons que le prêtre prépare à l'autel d'un chant. En tant qu'animateur de chants, nous sommes parfois tentés

de choisir un chant qui rappelle une lecture, ou l'évangile du jour. Si nous prenons ce chant au moment de l'offertoire, c'est pour ne pas prolonger la Messe. Car le véritable moment pour le chanter, c'est après les lectures, ou après l'homélie. En plus, l'offertoire est le moment où nous passons de la liturgie de la parole à la liturgie de l'Eucharistie, la grande prière d'action de grâce.

Cependant, plusieurs prêtres préfèrent alors que ce chant nous fait rentrer dans ce don. Par exemple, Joseph Gélineau SJ a composé le chant « préparons la table ». Surtout quand il y a une véritable procession des offrandes, il semble approprié de l'accompagner par un chant qui parle de ces dons.

Au moment de l'offertoire, le prêtre prononce les paroles de bénédiction du pain et du vin : « Tu es béni, Dieu de l'univers… », auxquels nous répondons « Béni soit Dieu, maintenant et toujours ». Nous sommes appelés en ce moment à nous offrir avec nos offrandes comme « hosties vivantes ». Cette prière de bénédiction peut aussi être chantée, mais dans ce cas, il semble difficile de chanter un chant d'offertoire. Faut-il, dans un souci d'authenticité, revenir à un moment de l'offertoire, qui permet de prier ces paroles ou chanter avec le prêtre ?

Pour la Communion, que chanter ? Faut-il chanter ? C'est un moment où certains préfèrent avoir le temps pour la prière personnelle. Au lieu de faire chanter l'assemblée, il est possible aussi de prendre un chant pour soutenir sa prière. Ensuite, un chant d'action de grâce permet de revenir de cette prière personnelle à la prière communautaire.

Pour marquer l'importance de la Communion, il existe un large choix de chants. Il est aussi possible de prendre un chant d'adoration, comme « regardez l'humilité de Dieu », car c'est bien le corps du Christ que nous recevons. Avec un tel choix, nous admirons que Dieu s'est fait petit pour nous. Nous sommes émerveillés devant l'Hostie salutaire, le pain de la vie qui nous sauve, ce mystère, où le pain des anges est devenu pain des hommes, comme nous le dit le chant Panis angelicus.

Si au lieu d'inviter l'assemblée à chanter avec nous, nous voulons soutenir la prière personnelle, le chant peut aussi traduire cette prière. En temps de carême, nous implorons le pardon du Seigneur pour nos péchés. Cette prière de conversion peut aussi être chantée, notamment par une chorale. Bien souvent, nous prions les uns pour les autres. Nous prions aussi souvent pour la paix. Dans ces cas, la chorale peut chanter une prière qui reflète cette prière.

Il est possible aussi de choisir un chant pour rendre grâce après la Communion. Nous rendons grâce, d'abord pour la Communion que nous venons de recevoir. Le jour de la première Communion, ce sont souvent les enfants qui rendent grâce par un chant choisi par leurs catéchistes. Le jour de la Pentecôte, nous rendons grâce pour le don de l'Esprit. Le jour de la fête d'un saint, nous rendons grâce pour l'exemple de vie chrétienne que Dieu nous a donné.

Chant d'envoi ou chant de sortie ? Il est rare que l'assemblée quitte l'église en chantant. Pourtant, c'est cela que l'on peut appeler un véritable chant de sortie. Dans notre paroisse, nous n'en avons pas l'habitude. Quand il y a un organiste, ce sont ses mélodies qui accompagnent notre sortie. Parfois, les chorales tentent d'accompagner notre sortie par leur chant (mais souvent, l'assemblée reste à sa place pour écouter).

De ce fait, le dernier chant de l'assemblée est souvent un chant d'envoi. En choisissant un chant d'envoi, il est possible d'envoyer l'assemblée avec une mission, basée sur les lectures, sur le thème de la Messe, ou sur un jour spécial. Le jour de la Pentecôte, par exemple, nous pouvons demander par le chant d'envoi que l'Esprit Saint nous accompagne sur nos chemins. Nous pouvons aussi envoyer l'assemblée avec un texte de bénédiction.

C'est sur cette idée de bénédiction que je voudrais terminer, avec les paroles du livre des Nombres (6, 24-26) :

Que le Seigneur te bénisse et te garde !
Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te prenne en grâce !
Que le Seigneur tourne vers toi son visage, qu'il t'apporte la paix !